

# **Il projetait un attentat : le djihadiste arrêté à Carcassonne en 2016 jugé à Paris**

mercredi 12 septembre 2018, par [Thémis](#)

**Faute d'avoir pu se rendre en Syrie, il voulait commettre un attentat en France : un jeune homme de 24 ans, présenté comme "très influençable" et "radicalisé", a peiné lors de son procès mercredi à Paris à expliquer sa bascule vers le jihad.**

Jossuam P. avait été interpellé le 13 juin 2016 en gare de Carcassonne, dans l'Aude, quelques heures après le déclenchement d'une enquête judiciaire sur un projet d'attentat imminent en France. En sa possession : un couteau et une petite masse.

"J'étais parti à Carcassonne chercher des synagogues, des postes de police, une église, des touristes américains", raconte depuis le box vitré de la 16e chambre du tribunal correctionnel de Paris le jeune homme à la barbe fournie et aux cheveux noirs coiffés en queue de cheval.

A l'époque "déterminé" à frapper sur le sol français à défaut de pouvoir partir en Syrie, il "ne sait plus" maintenant s'il était alors "au bord du passage à l'acte". "Je me suis assis (dans la gare, NDLR) et j'ai attendu", dit-il d'une voix teintée d'accent du sud.

## **Fiché S pour radicalisation**

Les enquêteurs découvriront dans ses téléphones plusieurs milliers d'images de propagande jihadiste, dont il admire "les effets spéciaux et la musique (qui le font) voyager un peu". Il pose lui-même sur une photo, visage masqué et fusil factice en main : "C'était un délire, j'ai regardé trop de vidéos", avance Jossuam P. devant le tribunal.

"Vous êtes ce qu'on appelle un radicalisé ++", lance la présidente de la 16e chambre, Isabelle Prévost-Desprez au prévenu à l'enfance "traumatique", "immature et influençable". Fiché S pour radicalisation, il était suivi par les services antiterroristes et avait été assigné à résidence après les attentats parisiens de novembre 2015.

Mais un radicalisé "avec un peu d'humain qui tressaute au fond du coeur" se réjouira la magistrate quand Jossuam P. confiera avoir eu "de la peine" en apprenant la mort de son "grand frère de coeur", "pourtant mort en martyr" en Syrie.

Ce grand frère, c'est "un de Lunel", comme lui, du nom de cette bourgade de l'Hérault qui a connu le départ d'une vingtaine de jeunes pour la Syrie. Un ami d'enfance qui l'a défendu contre son propre frère et l'a "considéré" au contraire de sa famille.

## **Cinglé et violent**

Jossuam P. se convertira à l'islam en mai 2014 à son contact. Son adhésion aux thèses jihadistes, elle vient "peut-être de (ses) contacts, peut-être des vidéos", hésite le prévenu, "pas aimé" de sa mère et placé à l'âge d'un an dans un foyer puis à nouveau à 13 ans après avoir été "viré du collège".

Dans sa détermination à se rendre en Syrie pour rejoindre les rangs d'une organisation jihadiste, "une mode" en 2014 reconnaît-il, Jossuam P. était entré en contact avec des "jihadistes sur zone" et d'autres velléitaires au départ.

L'un d'eux, Ahmed B., un Toulousain de 25 ans, comparaît à son côté, également pour association de malfaiteurs à visée terroriste.

Les deux hommes échangeront à de multiples reprises au printemps 2016 sur leur projet commun de départ en Syrie et se rencontreront à deux reprises selon l'accusation. Ahmed B, qui nie une seconde rencontre, affirme avoir coupé toute communication avec Jossuam P., qu'il trouvait "cinglé et violent".

"Moi, les attentats, je suis contre. Ces choses là, je ne veux pas en entendre parler", a martelé le Toulousain, cheveux coupés courts et veste de sport blanche sur le dos, s'échinant à convaincre le tribunal qu'il voulait aller en Syrie "aider les enfants, pas tenir une Kalachnikov". "Mon rôle dans cette histoire, il est minime", a estimé Ahmed B., qui avait finalement rejoint la Turquie en juin 2016, avant de renoncer à franchir la frontière turco-syrienne.

Ils encourent tous deux dix ans de prison. Le jugement est attendu jeudi soir.

**Source : La Depeche**

**Auteur : La Rédaction**

**Date : 12/09/2018**